



SAMSAH ALTITUDE
Antenne Voisins 78
39 rue Renoir
78960 Voisins-le-Bretonneux
Mail : samsah.voisins@amisdelatelier.org

- **En voiture** : par l'A86 et N12 ou par l'A13 et A12, sortie Voisins-le-Bretonneux
- **RER B ou C** jusqu'à Massy-Palaiseau et Bus 91-11 arrêt Golf National
- **Bus** : 461 ou 466 arrêt Golf National

PARTENAIRES



Yvelines
Le Département



Le SAMSAH Altitude est un dispositif de la Plateforme Inter-départementale 78/92

Depuis près de 60 ans, la Fondation des Amis de l'Atelier, reconnue d'utilité publique, accueille et accompagne 2 800 personnes en situation de handicap mental ou psychique, au sein de ses 76 établissements et services. Elle s'engage à proposer des réponses personnalisées tout au long des parcours de vie. La Fondation favorise l'épanouissement et l'autonomie des personnes dans le respect de leurs liens familiaux, de leur identité et de leurs projets.



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Siège : 17, rue de l'Égalité - 92290 Châtenay-Malabry • Tél. : 01 46 29 59 00

Site web : www.fondation-amisdelatelier.org

Yvelines (78)



SAMSAH ALTITUDE

Service d'Accompagnement Médico-Social
pour Adultes Handicapés

Antenne Voisins 78

39 rue Renoir - 78960 Voisins-le-Bretonneux



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

LES MISSIONS DU SAMSAH

Les Services d'Accompagnement Médico-Sociaux pour Adultes Handicapés (SAMSAH) proposent un accompagnement à domicile aux actes essentiels de l'existence, de la vie sociale et à l'autonomie, ajoutant à cela un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert.

L'**accompagnement** proposé a pour but de permettre à la personne accompagnée de progresser vers l'insertion sociale et professionnelle, d'améliorer ses relations, de s'épanouir dans son environnement et de vivre sa citoyenneté. Il s'agit d'encourager et de motiver chaque personne accueillie en fonction de ses capacités.

Le **service** a pour mission de coordonner l'ensemble des services et prestations d'aide à la personne accompagnée avec pour objectif de garantir un soutien cohérent dans le respect des champs de compétence de chacun.

Le SAMSAH propose un accompagnement qui couvre les domaines suivants : la vie quotidienne et habitat, la santé, la vie sociale et familiale, et le projet professionnel.



Ses temps d'ouverture

L'accompagnement est effectué selon les besoins des personnes sur des plages horaires de 8h à 20h du lundi au vendredi et 10h à 18h30 le samedi.

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET LES MODALITÉS

Les personnes accompagnées

Le SAMSAH a pour vocation d'accompagner des adultes âgés de plus de 20 ans (18 ans par dérogation) présentant des troubles de l'autisme, ayant une aptitude au travail et/ou à l'autonomie, domiciliés en milieu ordinaire ou dans des logements regroupés organisés en unité de vie (résidence sociale ou résidence autonomie).

Les modalités d'entrée au SAMSAH Altitude (antennes du 78)

Les personnes doivent bénéficier d'une orientation prononcée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) et doivent provenir prioritairement du département des Yvelines.

Les dossiers d'admission seront étudiés par le SAMSAH Altitude, en lien avec la MDPH et les différents partenaires.

Les modalités d'accueil et d'accompagnement

L'équipe pluridisciplinaire du SAMSAH propose un accompagnement bienveillant s'appuyant sur les besoins et souhaits identifiés de la personne accompagnée.

De façon individuelle ou collective, à domicile ou au sein du service, des ateliers pourront être proposés.

Ateliers fonctionnels qui permettent de travailler la question de l'autonomie au quotidien : apprendre à cuisiner, faire le ménage, la lessive...

Ateliers d'habileté sociale transférables dans leur propre environnement. Ces ateliers permettent d'aborder de façon non duelle et moins directe des difficultés spécifiques à l'autisme.

Atelier d'accompagnement au projet professionnel et d'utilité sociale

Le SAMSAH peut favoriser l'insertion professionnelle des personnes qu'il accompagne. À l'image des autres axes de prestations, l'insertion professionnelle peut aussi bien se penser de manière collective qu'individuelle. Dans ce domaine, les prestations prévues sont :

- préparation et accès à l'emploi,
- soutien à l'intégration,
- accompagnement et maintien dans l'emploi.

Les interventions du SAMSAH se font dans le respect des différents principes énoncés dans la charte des droits et libertés de la personne accueillie.